BRIVES mag

Le magazine de la mairie de Brives-Charensac - Janvier 2015

Brivoises, Brivois
Bonne annee 2015

Retrouvez toutes les infos de la ville de Brives-Charensac sur :
www.brives-charensac.fr

BRIVES CHARENSAC

CHAPUIS
ENTREPRISE
de père en fils depuis 1905
Chemin de Farnier
43000 LE PUY-EN-VELAY
Tél. 04 71 04 55 12
Fax 04 71 02 92 16
e-mail : contact@menuiseriechapuis.fr

MENUISERIE BOIS - ALU
P.V.C. - AGENCEMENT

Volets roulants et battants
Portes d'entrée - Portes de garage
Automatismes
Meubles et escaliers - Charpentes et couvertures

QUALIBAT

Vacher
Z.A. de Polignac - 43000 Polignac
Tél. 04 71 02 22 94 - Fax 04 71 02 65 49
contact@groupevacher.com

Michaël BEYSSAC
06 63 90 96 48
michael.beyssac@bbox.fr
43700 BRIVES-CHARENSAC

TAXI
A B C D

Transport de malades assis, TAP
Hospitalisations, Consultations, Dialyses, Rayons, Kiné
Toutes distances 24h/24 - 7j/7
Commune de stationnement : Brives-Charensac

Suite au départ de M. Reymond, Stephane Mahe reprend le flambeau au côté de Mme. Reymond.
TRANSPORT MÉDICAL ET TOURISME ASSURÉ
04.71.09.18.40 & 06.78.87.36.31

Descours & Cabaud
RHÔNE-ALPES-AUVERGNE
Prolians
L'alliance des professionnels
Quincaillerie -Outillages - Fournitures industrielles
Produits : Métallurgiques - Bâtiment Travaux publics
ZI, Chemin de Farnier, 43000 Le Puy-en-Velay
Téléphone 04 71 09 93 00 - Fax 04 71 02 23 45

AUTO-ÉCOLE GOYON
La qualité au service de la sécurité
06 86 77 74 20
Agrément n° : E1404300060

10 Avenue des Sports
43700 BRIVES-CHARENSAC
18 Rue du Colonel de Turenne
43200 YSSINGEAUX

S.E.L.V.I.
Société d'Exploitation de Location de Véhicules Industriels
34, avenue des Sports
43 700 BRIVES CHARENSAC
Tel : 04.71.02.22.55 Fax : 04.71.02.87.08
clovis LOCATION

la force d'un réseau

Platrerie Peinture Façade
CETON
COKELEKLI
COKELEKLI Thomas
06 98 82 23 40
cetoncokelekli@orange.fr

Chères Brivoises, chers Brivois

Au nom de toute l'équipe municipale, je vous adresse mes **meilleurs vœux** pour 2015 : la **santé** d'abord, qui reste le bien le plus précieux, un **épanouissement personnel** et tous les **petits bonheurs** de la vie. Puisse l'année nouvelle être riche en **rencontres,** en **amitié** dans votre quotidien, au **travail**, dans vos **loisirs** et dans vos **familles**. Les premiers mois du mandat de notre nouvelle équipe municipale sont marqués par la **volonté de bien faire** : le **développement économique** de la ville est l'un de nos chevaux de bataille, **la création d'emplois** nous semble primordiale. Comme vous le lirez dans ces colonnes, nous y travaillons avec ténacité et passion !

Nous souhaitons aussi accentuer le « **mieux vivre ensemble** » dans notre cité brivoise. C'est l'un des buts du marché du dimanche, de la création du comité des fêtes qui vient de voir le jour et auquel je vous convie à vous joindre, du déjeuner-spectacle des aînés à la Maison Pour Tous, de la fête de Noël au square J Moulin, du déplacement du skate-park de Corsac à Audinet etc…

Pour ce faire, il nous faut **communiquer plus et mieux** notamment en utilisant les moyens pratiques les plus modernes. A cet effet, nous avons créé une **newsletter**, dont les premiers numéros sont parvenus aux abonnés. Cet outil vous apporte des **infos diversifiées** susceptibles de vous intéresser : spectacles, conférences, animations proposées par nos dynamiques associations, à la Maison Pour Tous et ailleurs. Pour participer encore faut-il être informé ! Aussi nous vous proposons **de vous inscrire dès aujourd'hui** par le canal de notre site internet : **ww.brives-charensac.fr** ou en envoyant un mail à info@brives-charensac.fr. C'est évidemment gratuit ! Et vous saurez enfin ce qui se passe !

Je signale à nos concitoyens brivois qu'un **recensement** de la population de notre ville aura lieu du **15 janvier au 15 février** 2015. Merci de réserver un bon accueil aux agents recenseurs qui vont frapper à votre porte. Lisez la page d'explications dans le magazine et vous comprendrez **l'importance capitale** de ce comptage des habitants de notre commune.

Des **projets** ont vu le jour, d'autres sont en cours de réalisation, certains sont freinés par des aléas indépendants de notre volonté. L'équipe municipale fait preuve de **réactivité**, d'**imagination**, de **courage**. Elle y met toute son **énergie** et sa **bonne volonté**, comptant sur le sens civique de chacune et chacun d'entre vous, et sur l'implication des acteurs du monde associatif, scolaire et économique…

Nous avons vécu des semaines sombres l'automne dernier lors de la **série d'incendies criminels** qui ont perturbé gravement la tranquillité de la cité brivoise. Nous nous serions bien passés de faire la une des journaux et des radios avec les tristes nouvelles des feux successifs qui ont gravement nui à nos biens collectifs (la buvette du stade, le club house de tennis, la médiathèque, les jardins familiaux) et les biens de l'entreprise Micro Solution. Heureusement, avec l'aide précieuse des forces **de police**, nous **avons pu faire cesser** ces actes gravement délictueux et en arrêter leurs auteurs.

Désormais, ensemble, projetons-nous sur 2015 afin qu'elle soit une **belle année pour notre ville de Brives-Charensac** malgré les **points noirs** du **désengagement** lancinant et grave de l'Etat (la dotation globale aux communes en baisse pour 3 ans, ainsi que les aides de la CAF…). Pendant que parallèlement, nous devrons faire face à des **charges nouvelles** nous incombant (le périscolaire, les hausses des tarifs de l'énergie…)

Sachons pourtant **garder l'enthousiasme** nécessaire à l'éclosion de nos projets et faisons preuve d'optimisme. En 2015, **partageons nos idées, faisons vivre nos pro**jets pour dessiner ensemble **l'avenir** de notre commune.

Gilles Delabre Maire de Brives-Charensac

Crédits photos : mairie de Brives-Charensac - Conception / Mise en page / Régie Pub : Agence TNT - Imprimerie Jeanne d'Arc

Développement économique

Brives-Charensac était une ville de périphérie à vocation industrielle. Les mutations de notre société, le plan Loire ont fait que les industries ont quitté Brives. BRIVES « l'industrielle » est devenue BRIVES « la commerciale ».

CORSAC

CORSAC est la **plus grande zone** du département, elle a été créée il y a 50 ans avec « MAMMOUTH ».

CORSAC représente un **poids économique considérable**. Ses enseignes sont diverses, complémentaires, nombreuses.

Chaque matin **des milliers de personnes** viennent travailler à Brives.

Notre ville doit continuer à se développer et se moderniser. Des enseignes répondant aux **besoins actuels** des consommateurs doivent venir **s'implanter** à CORSAC.

Le rôle de la nouvelle équipe municipale est d'**aider** nos entreprises à se développer et à **amener de nouveaux projets.**

Nous nous sommes engagés à créer un **climat de confiance** entre les entreprises et la municipalité. Nous travaillons dans ce sens et en seulement quelques mois, les résultats sont intéressants et les projets encourageants.

• **JEREMY CHASSURES** et **MC DO** viennent de s'implanter. C'était très important de « redonner » du dynamisme autour du rond-point. Une **cinquantaine d'emplois** ont été créés.

• **BRICO CASH** : cette nouvelle enseigne avec un DRIVE va donc s'installer à la place de BRICO-MARCHE. Tous les salariés sont **repris** et **7 personnes** supplémentaires ont été recrutées.

• **FEEZIA** : Tout ce qu'il faut pour faire la **fête**, va s'installer en début d'année 2015

• **CETON** : Il s'agit d'une entreprise de plâtrerie/peinture de 35 personnes qui va venir s'installer au bout de la zone Corsac 2. La commune a vendu une parcelle restée inutilisée depuis la création de la zone.

La construction du bâtiment va démarrer dans quelques mois.

Le projet de la friche de la gare est «sur les rails» !

LE BOURG

Nous avons la chance d'avoir un bourg magnifique, pittoresque, traversé par la-LOIRE. Nous avons un nombre significatif de **commerçants et d'artisans** extrêmement **dynamiques** installés sur chaque rive. Ils viennent d'ailleurs de créer leur association « **les 2 rives** » et ont «revisité», avec les élus brivois, les animations autour de Noël.

Des restaurants, bar, tabac-presse, coiffeurs, esthéticiennes, pharmacies, opticiens, boulangeries, pâtisseries, boucheries-charcuteries, déco, fleuristes…

Cet été, nous avons « lancé » le **marché estival.** Le **succès**, très perceptible a bénéficié aux commerces environnants.

Le **commerce de proximité est très important**, il est indispensable et a toute sa place, il est **complémentaire** aux grands ensembles.

La nouvelle équipe municipale est très heureuse d'incarner cette nouvelle dynamique.

Nous avons confiance en nos chefs d'entreprises. Ils ont du mérite et savent faire leur métier.

Le collectif doit primer !

« Seul, on va vite. Ensemble, on va loin ! »

Brives doit consolider sa place de leader en visionnaire tout en **respectant** bien sûr les autres zones et les autres communes autour de nous.

Un bout de zone comerciale de Corsac

Le billet économique du maire

Brives-Charensac, charmante cité des bords de Loire, **une des entrées** au Puy en Velay, représente un territoire de moins de 5 hectares, où vivent près de **4500** brivoises et brivois.

C'est une **ville de ponts** qui relient Brives à Charensac sur notre jeune Loire que nous devons continuer à **mettre en valeur et à développer** pour qu'elle soit un atout **touristique majeur.**

C'est une **ville étudiante**, puisque nous y dénombrons plus de **1800** jeunes scolarisés de la maternelle à l'enseignement post bac.

C'est aussi une ville **laborieuse** où travaillent plusieurs milliers de personnes dans nos **zones commerciales, artisanales, dans les services** et, dans une moindre mesure, dans l'**industrie.**

Nous pouvons être fiers du **dynamisme économique de notre ville.** Nous mettons d'ailleurs tout en œuvre pour favoriser son **essor** et la création d'**emplois nouveaux.** Nous accompagnons avec enthousiasme les entrepreneurs qui investissent actuellement ou vont prochainement investir à Brives. Demain, la nouvelle 2X 2 voie ouvrira d'autres perspectives favorables au développement économique de la ville.

Nous souhaitons, dans le même temps, introduire du **lien social** dans notre grand village. Nous avons à cœur d'améliorer le «**mieux vivre ensemble**». La création d'un marché estival, la mise en place d'un comité des fêtes et de référents de quartiers, la redynamisation des 2 associations de commerçants, «les 2 rives» et «les portes de Corsac», **sont les illustrations de la valeur ajoutée humaine que la municipalité souhaite promouvoir à Brives-Charensac.**

Nous voulons qu'il **fasse bon vivre à Brives,** que notre cité soit une **terre d'accueil** pour les visiteurs, pour les promeneurs, les sportifs et pour les consommateurs qui peuvent effectuer leurs courses dans un cadre enchanteur et serein !

L'ancienne gare de Brives : trop longtemps abandonnée sera créatrice d'emplois...

Combattre le chômage est l'affaire de tous et de chacun. C'est le rôle d'une Municipalité moderne de tout faire **pour ne pas perdre les emplois existants sur sa commune et bien évidemment d'en créer de nouveaux.** Gilles DELABRE, particulièrement préoccupé par les problèmes de chômage et les conséquences dramatiques dans la vie des gens, s'est engagé avec son équipe sur ce thème durant toute la campagne électorale et ils l'ont dit aux Brivois.

Oui, nous sommes en relation avec les chefs d'entreprises, nous les rencontrons, nous discutons et nous nous intéressons à leurs projets. **Un poste d'adjoint a même été créé pour s'occuper spécialement du développement économique.** Parce qu'aujourd'hui plus **rien ne se fait par hasard, il est indispensable d'accompagner les projets des investisseurs.** Soyons lucides, sans entreprises, il n'y a pas d'emplois. Sans emplois, c'est l'exode et la précarité qui nous menacent !

LES ARTISANS DU VELAY, GEDIBOIS, BLEU ROUGE, ces 3 établissements sur la zone de Corsac emploient actuellement 45 personnes. L'enseigne « LES ARTISANS DU VELAY » est présente à Brives depuis 43 ans. Cette entreprise a été créée par Louis JONGET, cette famille brivoise est installée depuis plus de cent ans à Brives et c'est aujourd'hui son gendre Jacky Crespy qui dirige les 3 entreprises.

Malgré la crise, cette enseigne croît et son dirigeant a bâti un **important projet de développement** : il veut se positionner sur les matériaux pour la construction, la rénovation et l'aménagement de toutes sortes de bâtiments. Mr Crespy envisageait de quitter Brives pour installer un ensemble dans l'Est du département. Il ne pensait pas trouver de solution à Brives. **Nous risquions** de voir la zone commerciale de Corsac amputée d'un important complexe, **de perdre 45 emplois**, alors nous avons cherché ensemble une solution : **la plateforme de la gare !**

Pourquoi ce choix ?

- Comme chacun le sait, cette **zone est désaffectée**, les derniers trains se sont arrêtés de circuler il y a plus de 25 ans, l'ancienne municipalité a acheté cet espace en 2009. **Les années passent, rien ne se fait et cet endroit se dégrade** chaque année un peu plus. Nous en payons même, depuis 5 années, les taxes foncières pour rien !

- **Emplacement : cet endroit présente une très mauvaise exposition.** Une étude a montré le **très faible taux d'ensoleillement sur cet espace.** Fallait-il, pour autant, y mettre de l'habitat social ?! **De ce fait, ce terrain ne conviendra-t-il pas mieux à une entreprise qu'à des habitations ?**

- **La voie verte** : Monsieur Crespy a été très compréhensif dans ce dossier, nous avons travaillé en **concertation avec la Communauté d'Agglomération** pour définir son tracé.

- **L'emploi : 25 emplois vont être créés, 45 emplois** sont sauvés de la délocalisation.

Vous avez certainement entendu dire que l'ancienne équipe avait un **projet de logements sociaux** sur cette ancienne friche, c'est vrai mais à quel prix ? Nous nous sommes penchés sur l'étude réalisée en son temps et on peut vous dire que **l'addition aurait été très salée** : remettre le terrain en l'état, c'est-à-dire, retirer les rails, les traverses, démolir les bâtiments existants, retirer l'amiante... Quoique l'on vous dise, quoique vous entendiez, sachez que **nous vendons cette ancienne friche en l'état.**

Quant au taux d'offre de **logements sociaux** (loi SRU), l'émergence de projets des différents bailleurs sociaux a permis à la ville de Brives-Charensac d'obtenir, au 1er janvier 2014 un taux de **20.07% conforme aux obligations légales**. Ce taux devrait par ailleurs **croître substantiellement dès ce printemps avec la livraison de 22 nouveaux logements sociaux.** Nous sommes donc très bien « placés » de ce côté-là. Aller au-delà introduirait des **déséquilibres néfastes** pour Brives-Charensac!

Le sujet de l'ancienne friche de la gare est un terrain polémique pour l'opposition municipale brivoise.

Sachez que la commune va réaliser une **belle transaction financière** et nous savons que les brivois **n'auront pas à rougir** de cet ensemble qui verra le jour, nous l'espérons fin 2015.

Nous voulons mériter la confiance que vous nous avez accordée.

Les entreprises sont créatrices d'emplois, tout faire pour les implanter, n'est-ce pas aussi une excellente manière de « faire du social » ?!

Marie Jo Allemand

La friche de la gare

Le contournement

Les travaux du contournement avancent à grands pas. Actuellement l es travaux de **terrassement,** réalisés par l'entreprise RAZEL-BEC constituent l'essentiel des travaux visibles. Le tracé se dévoile depuis la Chartreuse jusqu'à Genebret.

Nous sommes fréquemment en **relation** avec la Dreal Auvergne et la DIR Massif Central pour le suivi de ce gigantesque chantier. Cette relation de proximité nous permet d'être **réactifs pour contrer au mieux les éventuelles nuisances** environnementales. Des mesures sont prises pour limiter la gêne des riverains et des usagers. Par ailleurs, des alternats de feux et quelques coupures de nuit sont prévus. Les informations seront communiquées par voie de presse mais aussi lors de réunions organisées par la mairie et l'Etat avec les riverains et les commerçants.

La proximité d'une sortie du contournement constitue un levier important de développement de note zone commerciale. Elle contribue à **l'attractivité de la ville** en offrant des gains de temps importants.

Ce projet comprend aussi **la réalisation de rétablissements piétonniers sur le secteur de Genebret et La Chartreuse.** La réalisation de la poursuite des **voies vertes** permettra **de rejoindre le quartier de la gare depuis le Pôle d'Echange Intermodal du Puy, mais aussi rejoindre les rives de la Borne.**

Après la mise en service, vue côté est

Les commerçants s'informent sur le contournement

Contournement de l'agglomération 2ème réunion d'information aux commerçants

La municipalité avait préalablement invité les habitants du quartier de Genebret pour traiter du **contournement**. Le 9 décembre, à la demande notamment des commerçants et des artisans des portes de Corsac, la mairie avait convié la DREAL en la personne de Chantal Edieu et de Eric Septaubre ainsi que la DIR Massif Central par la voix de Christian Peyral , **afin de communiquer le plus exhaustivement possible sur ce dossier du contournement.**

Compte tenu de l'importance des travaux et de leurs incidences, **ce type d'information contribue à une meilleure compréhension et à des adaptations ponctuelles.** Ce qui a été le cas au niveau du récent giratoire de la Chartreuse.

Les nombreux commerçants et artisans présents ont échangé **de manière apaisée sur la redistribution de la circulation routière au niveau du giratoire,** et aussi de **l'échangeur** de Bellevue, sur **l'aménagement des accès** dans les 2 sens, sur le **phasage** des travaux, le cheminement de **la voie verte** ainsi que la **projection des futurs et nouveaux flux de circulation** lors de la mise en service.

La circulation routière sera peu affectée et n'occasionnera que peu de gêne sur **l'activité économique de la zone.** Quelques complications verront le jour lors de la construction des ronds-points de part et d'autre de l'autoroute, côté Le Puy et côté Brives. L'ouvrage de la Chartreuse est prévu pour le printemps 2015. Les participants ont souhaité des éclaircissements sur la **sécurisation de la sortie de Chassende**, route de Farnier, et sur **la signalétique** qui permettra de bien identifier la zone d'activités de Corsac. Chacun a pu mesurer **l'importance de ces échanges afin d'anticiper les éventuels difficultés que l'on peut rencontrer sur un projet d'une telle envergure !** D'autres rencontres sont **probables et souhaitables** dans la poursuite de cet important aménagement routier.

Les intervenants : la DREAL - La DIR - le maire

Les seuils

Après la mise en fonctionnement du seuil des Minoteries cet été, nous avons retrouvé cet automne une triste désolation du cours du fleuve.

Les seuils de Minoteries et de Chartreuse avaient été remis en état dans le cadre d'un financement de 200 000 € apporté par le ministère de l'écologie en 2012. Une enveloppe de 30 000 € ayant permis de relever le seuil des minoteries pendant une partie de l'année 2013.

A titre exceptionnel grâce à la volonté et à la persévérance des élus, les négociations (partage des coûts) avec les services de l'état, propriétaire actuel, **ont permis de relever le seuil Minoteries pendant la période estivale de 2014.**

Aujourd'hui, **la volonté des services de l'état est de transférer la propriété des ouvrages aux collectivités pour en assurer le fonctionnement.** Qui dit transfert, dit **coût de fonctionnement.** Or, aujourd'hui, **la commune de Brives ne peut pas, seule, assurer cette charge...**

Par ailleurs, pour l'ensemble des collectivités, le transfert ne peut être envisagé que sous certaines conditions : en autre la réparation par l'Etat du seuil d'Audinet.

La volonté des Brivois et des élus est de **retrouver un fonctionnement pérenne**. C'est pourquoi, nous avons repris lors d'une première **réunion**, le 15 octobre, **avec les services de la préfecture et les élus de l'agglo, une négociation** afin de rechercher la **bonne solution** qui satisfera l'ensemble de la population.

Non seulement le fonctionnement des trois seuils est **un atout indéniable en terme d'esthétique** pour notre commune mais aussi pour le **développement des animations** fluviales et touristiques de toute l'agglomération.

Dans l'attente de réponse de l'état nous travaillons actuellement sur **une optimisation des coûts de fonctionnement.** Dossier à suivre !

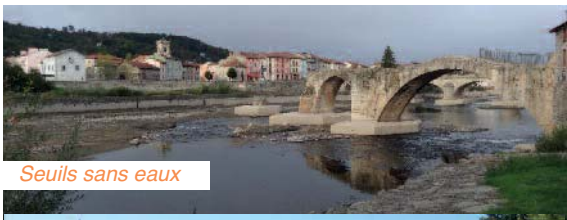
Seuils sans eaux

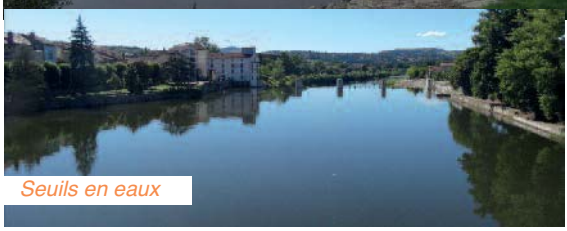
Seuils en eaux

Risque Inondation - Plan ORSEC

Suite aux sinistres évènements survenus dans le Var ou les Pyrénées orientales en raison de crues exceptionnelles, nous nous devons de **vous rappeler que la ville de Brives-Charensac est également soumise au risque inondation.**

A ce titre, vous avez pu dernièrement être informés de **la révision du Plan de Prévention du Risque Inondation qui est un document s'imposant au Plan d'Occupation des Sols** dans le cadre de la gestion des autorisations d'urbanisme. Il constitue le 1er élément de la prévention des crues dans la mesure où il réglemente la planification de l'urbanisation de notre ville.

Toutefois, et afin de répondre immédiatement aux situations de crise, **la ville dispose d'un Plan Communal de Sauvegarde** qui répertorie l'ensemble des risques auxquels la ville est soumise.

Au titre du risque inondation, **les services municipaux ont élaboré un plan d'action** basé sur les prescriptions du **dispositif Orsec qui prévoit l'ensemble des missions incombant aux élus et aux services dès le déclanchement de la phase de surveillance jusqu'au retour à une situation de décrue en passant par l'évacuation des populations.**

Ainsi et de très manière synthétique afin que vous puissiez prendre connaissance des principales mesures envisagées, vous trouverez ci-après les principales étapes envisagées :

Dès le déclenchement de la procédure de surveillance par la préfecture, les membres de la cellule de crise surveillent de nuit comme de jour l'évolution des niveaux d'eaux notamment à partir des informations connues instantanément à la **station de Goudet** et envisagent en lien avec les services de la protection civile le déclenchement des différentes phases qui sont :

Niveau jaune : Surveillance accrue **et information par le biais d'un automate d'appel** des Brivois les plus fortement exposés.

Niveau orange : **alerte avec évacuation des habitants les plus exposés** (zone de crue « trentenale ») et barrage des routes.

Niveau rouge : élargissement du périmètre potentiellement impacté avec **diffusion de consignes dans les rues** afin que les habitants gagnent les étages **ou** évacuation des personnes résidant en plain-pied (l'ensemble des logements concernés sont régulièrement recensés).

Niveau écarlate : prévision de franchissement de la digue de Charensac avec mise en sécurité ou évacuation des habitants résidant en rez-de-chaussée.

En tout état de cause, **soyez assurés que les élus et les services de la ville veillent de manière régulière à la mise à jour de ces documents et, à ce titre procèdent à des exercices effectués au moyen de l'automate d'appel.**

Toute personne désireuse de s'informer plus en détail sur le dispositif de surveillance des crues peut **se rapprocher du service Urbanisme de la ville de Brives-Charensac.**

Révision du Plan Prévention du Risque Inondation

La commune de Brives-Charensac est soumise au Plan de Prévention du Risque Inondation (PPRI) du fleuve Loire dans sa version approuvée le 23 décembre 1998.

Ce PPRI qui a valeur de servitude d'utilité publique s'impose au Plan d'Occupation des sols dans la gestion des autorisations d'urbanisme mais constitue également la base de gestion de la partie sécurité civile du risque inondation au travers du Plan de Secours Spécialisé Inondation Loire puis plus récemment du plan ORSEC.

La cartographie de ce PPRI basée sur le modèle hydraulique définit par le cabinet BCEOM avait pour **point central le principe de non submersion de la digue**, objectif des travaux du Plan Loire Grandeur Nature.

Pour rappel, les travaux du Plan Loire (d'un montant de 240 millions de francs (plus de 40 millions d'euros) ont conduit à **l'élargissement et à l'abaissement du lit de la Loire d'environ 3 mètres**, permettant à Brives-Charensac de **faire face à une crue du type de 1980**. La mise en place de trois **seuils mobiles** étant un **atout esthétique** au paysage permettant la dissimulation des stigmates.

Ainsi, depuis 1998, de très nombreuses autorisations d'urbanisme ont été délivrées sur la base de ce document permettant ainsi le **renouvellement urbain** de notre commune.

Par arrêté préfectoral en date du 27 janvier 2010, une révision générale du PPRI a été prescrite. Désormais, le périmètre du PPRI concerne 11 communes de l'agglomération du Puy-en-Velay **dont Brives-Charensac.**

Après quatre années d'études et d'échanges avec les communes concernées au sujet des enjeux et impacts de ce nouveau document, les projets de cartographies et règlements définitifs sont aujourd'hui disponibles **et seront soumis à enquête publique au début de l'année 2015.**

Au préalable, en conformément aux dispositions du code de l'environnement relatives à la phase de concertation officielle, les assemblées délibérantes des communes concernées doivent se prononcer sur le projet avant mise à l'enquête.

Dans ce cadre et bien que plusieurs réunions aient été organisées avec les services de l'état au sujet des enjeux liés à Brives-Charensac, M le Maire tient à préciser qu'il a souhaité qu'une **réunion publique d'information à destination des habitants de la commune soit organisée en amont de l'avis du conseil municipal de manière à ce que les doléances et inquiétudes de la population soient prises en compte**. A cet effet, une présentation des projets de règlement et de cartographie a eu lieu le **jeudi 13 novembre 2014.**

Mme Cheillez - Mr Locqueville - le maire - Mme Exbrayat, adjointe urbanisme

En préambule à une présentation plus détaillée de la situation de Brives-Charensac, le Maire tient à informer les membres du conseil que les principes d'élaboration des nouveaux PPRI doivent désormais répondre aux **exigences du SDAGE** (schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des eaux du Bassin Loire Bretagne) dont **la doctrine** principale consiste en **la transparence des digues dans le calcul du risque inondation.**

Ainsi, sur la base notamment de ce postulat, les projets de cartographies sont extrêmement **pénalisants pour la ville de Brives-Charensac** et laissent à penser que ce document est en partie basé sur un **principe de précaution amplifié** et que les travaux du **Plan Loire** n'ont eu que **peu d'impact malgré un creusement** de 3 mètres effectué dans le lit de la Loire. Aussi, à la lecture des documents, notre commune revient **à une situation presque identique à celle de 1980 aggravée par de nouveaux aléas tel celui lié au risque de débordement du Riou Foirou.**

Toutefois, conscient des enjeux liés à l'approbation de ces documents, M le Maire **expose que sa fonction et les responsabilités qui lui ont été confiées lui imposent de dissocier l'aspect lié à la sécurité civile de l'aspect lié au développement de la cité et aux intérêts particuliers.**

En effet, alors que **les récents évènements appellent à la plus grande prudence en matière de prévention du risque inondation, les élus brivois se doivent de veiller à la sécurité de personnes et des biens dans les secteurs hypothétiquement exposés**. A ce titre, la sagesse impose d'y limiter la constructibilité et de ne pas en augmenter la vulnérabilité.

Cependant, alors qu'il convient de ne pas augmenter les risques, il est nécessaire de s'interroger sur **la situation des constructions existantes** qui ont toutes été autorisées sur la base de documents dument approuvés au regard d'études hydrauliques. A ce titre, il est nécessaire de garantir aux riverains concernés la possibilité **de jouir de leur bien sans difficulté** notamment en termes de droits à s'assurer et de limitation des surprimes liées à ce nouveau risque. Il convient également **de s'interroger sur la dépréciation de leur propriété.**

Par ailleurs et dans un souci de cohérence, les membres du conseil municipal **souhaitent que les limités extrêmes des zones bleues soient revues à la baisse et n'apparaissent pas plus contraignantes que la limite des hauteurs connues en 1980.**

En conclusion, au regard de la situation particulière de Brives-Charensac, les Membres du Conseil Municipal, à l'unanimité, ont approuvé le projet de PPRI tout en émettant des réserves quant à son caractère maximaliste et en requérant à ce que les doléances suivantes soient prises en compte.

• Un réexamen, en concertation avec les élus locaux, des courbes de limites de zones inondables (bleues) qui ne doivent pas être plus pénalisantes que les courbes des limites de la crue de 1980.

• Une limitation de l'impact lié à une crue du Riou Foirou.

• Un nettoyage annuel du lit de la Loire pris en charge par l'Etat.

Parallèlement, et en réponse aux inquiétudes de la population, les membres du conseil Municipal demandent expressément à M le Préfet de Haute-Loire d'intervenir auprès des services compétents afin que pour les biens nouvellement placés en zone inondable ou dont la vulnérabilité a été augmentée:

• Soit garanti aux propriétaires concernés un droit à l'assurance sans majoration.

• Soit prise en compte par l'état la dépréciation des biens par le biais d'un abattement fiscal.

• En cas de vente du bien, l'Etat prenne à sa charge la moins-value supportée par le propriétaire.

• L'Etat assure le financement exhaustif des travaux de mise aux normes de sécurité des habitations situées en zones les plus exposé.

Les participants à la MTP

État civil 2014

NAISSANCES

ACIERIK Manolya
AMBOUDI Shady/Maeël
ARNAUD Célian
BALGHITI Kaoutar
BENYATTOU Faïz
BONNET Léa
CHARDENON Tiago
COLLY Timéo
DEDE Eda
GHILAS Nahyl
GRANOSZEWSKI Lucas
HAMADA Thanayati Souavinarivo
HAMIDOU Nadjyah
LEWANDOWSKI Maxime
MALFRAIT Clémence
MARTIN ADOBATI Liam
MIZERET Aydan
MORIAT Jade
NOTEUR Noah
ODIER Lana
OKSUZ Yaren
PERRIN ADELL Soline
SAHUT Jayden
SETTE Thomas
SMEJKAL Luka
VALETTE Jade
VARONA Leïla
ZHOU Melody

MARIAGES

BASTIN Henri /ABOULIN Micheline
COURTAUD Louis /CORDIER Elia
FEGRACH Farid/BOUNID Ayada
LEROY Morgan /D'HONDT Nadège
PEYRELON Allan/JASKIC Mélissa
TOUIH Abid/SALEYRETTES Julie

DECÈS

ASSÉZAT Gaston
AUDRAS Maurice
BARTHELEMY Yvette
BERARD Simone Veuve DUFOUR
BERGER Jean Marc
BESSE Pierrette Veuve BONHOMME
BESSETTE Georges
BROS Rémi
CHAUMET Pierre
DÉCHANCES Paulette
DELAIGUE Marc
DUCHET Juliette Veuve MAZENET
FRETIERE Jacqueline
GARDÈS Odette
GIBERT Jean-Paul
GROUSSON Paulette Veuve GANDON
HOUNDÉGLA Vincent
MARTIN Joël
MAZOYER Pierre
MEUNIER Marie Louise Veuve ROUX
MIRMAND Marie-Rose Veuve BRUN
PAGES Marcel
PARLAVECCHIO Georges
PELLISSIER Marie Pierrette Veuve LISCI
PERRUSSEL Pierre
ROBERT Josette Veuve MALLARD
ROME Marguerite veuve BATTEAU
ROMEUF Lucienne Veuve LEFORT
TEYSSONNEYRE Gilles
LAVASTRE Louisa

Erratum : Dans le magazine de juillet, une erreur s'est glissée dans l'article relatant la cérémonie du 14 juillet et le guet-apens de Peyrard. Il eut fallu y lire Calixte Petit (et non Pays).

Tennis

Un club qui monte ... au filet ! Belle saison dernière.

Belle saison pour le club de tennis de Brives-Charensac qui s'est, non seulement illustré lors des championnats de Haute-Loire, mais également lors du championnat d'Auvergne.

5 champions de Haute-Loire pour le club de Brives

Lalie Brun (13 ans), Arno Rosenblatt (13 ans), Anne-Laure Gagnaire (4è série), Rémi Daubord (3è série) et Nancy Marchal (+ de 40 ans) s'entrainent tous au club de Brives et sont tous champions de Haute-Loire.

1 champion d'Auvergne et un vice-champion

Ils se sont donc, tous les 5, plus leurs supporters, rendus à Vichy fin mai - début juin pour les phases régionales du championnat.

Chez les jeunes,

Le tournoi se déroulait du 21 au 24 mai. **Lalie** s'incline en quart de finale et **Arno** traverse le tableau et s'impose en finale. Il est donc le **nouveau champion d'Auvergne** (cf encart ci-dessous).

Côté adultes,

Les sélections ont eu lieu du 7 au 9 juin. Anne-Laure et Nancy s'inclinent en quart de finale, et Rémi (par ailleurs coach au club de tennis de Brives) perd en finale après une rencontre très disputée.

Le club de tennis de Brives organise **son traditionnel tournoi du 19 juin au 5 juillet.** Chaque année, ce sont environ 110 hommes et une quarantaine de femmes qui se renvoient la balle sur les courts de Brives.

Zoom sur Arno Rosenblatt : champion d'Auvergne

Le champion d'Auvergne de tennis (13 ans) est altiligérien : c'est plutôt rare en Haute-Loire, et c'est le club de Brives et plus spécialement Rémi Daubord, coach, qui l'a formé. Arno n'est pas nouveau sur les terrains : l'année dernière il était aussi champion de la Haute-Loire et vice-champion d'Auvergne.

Arno Rosenblatt, ainsi que 2 autres jeunes, bénéficient d'un projet sportif mis en place par le club de tennis de Brives. Ce projet prévoit un entrainement personnalisé à raison de 3 séances par semaine.

Cette année, lors du championnat d'Auvergne, Arno a été particulièrement **performant**, il a battu 2 joueurs bien mieux classés que lui. « La **persévérance** qu'a su montrer Arno depuis ces dernières années a porté ses fruits » annonce fièrement Rémi Daubord. « Tout au long du championnat d'Auvergne, il est resté concentré et rigoureux. Mentalement il a été très fort. Face à des matchs difficiles, Arno n'a jamais renoncé. Sa puissance, son endurance et sa meilleure gestion des émotions ont fait la différence. »

Arno est allé défendre les couleurs de l'Auvergne et plus précisément du club de Brives **pour le championnat de France à Roland Garros. Bravo à nos champions !**

CONTACT

Florence Boyer : 06 10 47 38 25
Rémi Daubord : 06-84-95-34-24

Les champions du Tennis brivois : jeunes, adultes et leur coach

Sauveteurs Brivois

270 licenciés !

Le club des Sauveteurs Brivois en quelques mots et quelques chiffres : **270 licenciés dont 200 jeunes** des U6 aux U 18,2 équipes séniors, 1 équipe u 18, 2 équipes U15, 3 équipes U13, 3 équipes U11, 4 **équipes U9 et 8 équipes U7. Une vingtaine de dirigeants et éducateurs diplômés** encadrent tous ces joueurs

Deux équipes évoluent en ligue d'Auvergne, parcourant de nombreux kilomètres tout au long de la saison.

A ces 270 licencies il faut ajouter une **quinzaine de vétérans** affiliés à l'ufolep.

Cette saison, l'équipe fanion **a fini sur le podium en promotion d'honneur** ligue d'auvergne. Chez les jeunes la saison a été très réussie, les U18 terminent 1er à égalité avec le club de Vergongheon. Les U15 sont 3 ème de leur poule en ligue d'auvergne, les U13 sont champions et ont raté de peu la consécration à la finale régionale de la coupe nationale. Notons 4 titres de champions en futsal, au gymnase municipal, sur 5 finales disputées.

Le moment fort de la saison est sans aucun doute **le tournoi de Pâques qui rassemble plus de 1200 joueurs** sur les belles installations en herbe de Brives. 300 personnes hébergées pendant 3 jours, plus de 800 repas servis par les **bénévoles du club.** 18 clubs venant de toute la France (Alsace, le sud de la France, le Rhône, la Loire, l'Ardèche.....). Lors des récompenses, le dernier jour, grosse satisfaction pour tous les bénévoles qui peuvent être **fiers du travail accompli.** Ils ont d'ailleurs reçu les chaleureuses félicitations de Mr le Maire.

L'école de foot des Sauveteurs Brivois est **labellisée FFF** et a obtenu dernièrement le premier label régional attribué à un club.

L'été, deux stages sont organisés sur une semaine, proposant aux jeunes du foot mais aussi d'autres activités sportives. Les deux sessions ont en-

www.brives-charensac.fr

Judo : 4 champions d'Auvergne à Brives

Une riche saison sportive pour le judo club brivois

qui compte dans ses rangs **quatre champions régionaux** : Pascale Pignole (deuxième titre consécutif en sport adapté), Mélanie Esquis (chez les Juniors) elle fait également vice-championne régionale surclassée en Séniors, Laure Blée (chez les vétérans) et fait également vice-championne régionale en Séniors et Jean Luc Blée (chez les seniors). Les judokas brivois ont aussi brillé dans les catégories des plus jeunes lors des compétitions départementales, régionales et de niveau supérieur que ce soit en compétition ou lors des coupes d'arbitrage. **2 judokas ceinture noire** : Mélanie Esquis et Sébastien Alirol (dont la maman fut la première trésorière de l'association).

Les judokas, champions régionaux

INFOS

0675321562 ou sur le site du club.

AGENDA

6 Juin 2015
le club **fêtera ses 30 ans à la Maison pour Tous.** Nous souhaitons retrouver tous les anciens du club : judokas, parents, bénévoles ... pour partager un moment de convivialité !

La course des filles : un événement incontournable à Brives !

Depuis maintenant 7 ans, la course des filles se déroule sur les bords de Loire à Brives-Charensac.

Le 14 septembre dernier, 3000 filles ont participé à l'édition 2014.

Pour les organisatrices, Patricia BERMUDEZ et son équipe, cette course se veut avant tout **solidaire**. Elles souhaitent un rassemblement féminin pour **sensibiliser les femmes, les informer au sujet du cancer du sein, et contribuer ainsi, à la lutte contre cette pathologie.**

C'est avec beaucoup **d'enthousiasme** que le mercredi 29 octobre, les organisatrices de cet événement ont présenté le bilan de l'édition 2014. La totalité des bénéfices a été remis à la ligue départementale contre le cancer, **soit un montant de 20 000 euros.**

Le Docteur Rafaillat-Bonhomme, présidente de la ligue départementale contre le cancer, a fait part de sa **grande satisfaction.** Cette collecte de fonds pour la lutte contre le cancer du sein servira à la **recherche** nationale. Elle sera aussi utilisée en local, sur notre département : **équipement de nos hôpitaux, financement du dépistage...**

Gilles Delabre et son équipe Municipale se sont également réjouis de cette réussite et du bienfait de cet événement. Ils remercient les services techniques de la ville très impliqués dans ce succès.

Départ Course des filles 2014

La securité et l'accessibilité des locaux commerciaux

A Brives-Charensac, les malfaiteurs seront désormais filmés !

Réunion publique en mairie

Partant d'une triste réalité des **vols à répétition sur la zone commerciale et artisanale,** la Municipalité de Brives-Charensac n'a eu de cesse de demander une aide à la Communauté d'Agglomération pour **améliorer la sécurité des entreprises** implantées sur la commune. Le 25 septembre dernier, une **réunion d'informations et d'échanges avec les chefs d'entreprises était organisée à la Mairie.**

Au cours de cette réunion, la Communauté d'Agglomération, en la personne de Michel DECOLIN, s'est engagée à apporter son soutien en installant courant 2015, **5 caméras de vidéo-surveillance** pour un budget de plus de 88 000 € : même si le projet n'est pas « figé », elles devraient être implantées vers le siège des Tudip, sur l'avenue vers la Chartreuse, au rond-point vers Auchan, près de la voie verte et sur la montée de Tireboeuf. Le message des Services de police : « RETARDER LA PROGRESSION DES CAMBRIOLEURS ». Le Commandant CHARROIN rappelait que la sécurité ne repose pas uniquement sur les caméras et sur les forces de l'ordre. Le référent sécurité, Monsieur BAROU a parlé de **bon sens. Le but est de décourager, de retarder le plus possible et donc de dissuader les cambrioleurs.**

« LE TEMPS EST L'ENNEMI DU CAMBRIOLEUR »

Les services de Police, dans leur mission n'ont pas seulement des dispositifs répressifs mais aussi des **actions préventives**. Monsieur BAROU, à la demande des chefs d'entreprises (petits commerçants, industriels…), **se déplace dans les entreprises et leur propose de faire un diagnostic gratuit, « un bilan sécurité ».** Le « référent sécurité » passe le temps nécessaire pour **proposer les solutions** les mieux adaptées, il rajoutait que bien souvent il n'est pas utile de réaliser de grosses dépenses. Il énumérait différent systèmes : enfumage pour retarder la progression des cambrioleurs, alarmes, radars, gyrophares oranges très pratiques lorsque la Police est appelé sur les lieux. Le dispositif de la CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE : **ALERTE SMS**

La police peut **alerter rapidement les entreprises et commerces adhérents** (ils sont 352 abonnés sur le département actuellement) **pour les informer à partir de faits constatés.** Le principe est de faire savoir le plus vite possible les faits afin que les entreprises qui pourraient être visées par les cambrioleurs, mais pas seulement (fausse monnaie, agressions…) puissent prendre leurs dispositions. **Il s'agit d'un service gratuit, il suffit de s'inscrire auprès de la Chambre de Commerce. (04 71 09 90 00).**

Les intervenants : La Police, La DDT, la Com d'Agglo, la CCI, la Mairie.

Rue de la poterie

Chez Josie

PMU

BAR-PMU
LE TERMINUS

Salle de réunion

7, place de la Libération
BRIVES-CHARENSAC
TEL : 04 71 09 16 15

L'accessibilité : Le temps presse !

Lors de cette réunion, cet autre sujet majeur et très actuel était également traité : **l'accessibilité des locaux**

Les commerces sont tenus d'engager les **travaux nécessaires** pour répondre à la législation et ce, en principe **avant le 1er janvier 2015.**

Il devrait y avoir des **reports possibles** en cas de gros travaux, un agenda serait proposé pour étaler ces travaux sur 2 ou 3 ans.

Les entreprises qui ne peuvent les réaliser devraient bénéficier de **dérogations,** en fonction de leurs bilans financiers.

Madame Solange BERAUD de la DDT propose un **diagnostic gratuit auprès des entreprises qui le lui demandent** (restaurant, petits commerces, PME...)

Madame BERAUD insistait sur le fait que son rôle **est de conseiller les entreprises** et pas de les contrôler.

Une cérémonie pour se souvenir que « la loire peut devenir indomptable » :

C'est le dimanche 21 septembre que les **familles des victimes et les élus brivois** se **sont recueillis** et se sont souvenus 34 ans après cette horrible journée. Comme chacun sait, le **21 septembre 1980** notre fleuve Loire se transformait en **furie**, ravageant tout sur son passage, la commune a payé ce jour-là un lourd tribut : cinq personnes sont décédées dont 2 deux jeunes enfants.

Plus jamais ça !

Le maire a rappelé que la **prévention est primordiale** dans la gestion des crues. La commune a fait acter par l'Etat que **l'observatoire de Goudet** sera toujours **opérationnel** dans le cadre de la prévention pour la hauteur d'eau à Brives. La Municipalité a réalisé une **simulation** en mairie afin d'actualiser le plan d'alerte pour être opérationnels en cas de crue importante.

Dépôt de gerbe avec des membres de la famille

Cérémonie du 11 novembre 2014

Cérémonie 11 novembre 2014

100 ans après, notre cité se souvient de cette effroyable guerre qui a enlevé la vie aux jeunes soldats, de Brives-Charensac.

Pour ce centième anniversaire, de nombreux brivoises et brivois se sont déplacés. C'était une **belle cérémonie avec la participation très appréciée de l'AMI BRIVOIS.** Tout d'abord une messe, puis un **recueillement** émouvant devant le Monument aux Morts, et enfin, nous avons conclu cette rencontre autour du verre de l'Amitié en Mairie.

L'Equipe Municipale souhaite que l'an prochain, nous soyons encore plus nombreux, notamment enfants et jeunes. N'oublions jamais que face à la folie collective et destructrice des humains, le seul rempart reste **la mémoire.**

L'ordre national du mérite pour Angèle Apcher

Samedi 27 septembre, Angèle APCHER, adjointe au maire et chargée des affaires sociales, recevait des mains de son amie Huguette Portal, adjointe au maire du Puy en Velay, les insignes de **chevalier dans l'Ordre National du Mérite.**

Angèle est une altiligérienne originaire de Sainte-Florine, qui a fait partie de l'équipe à l'origine de la création du festival folklorique. Elle a présidé durant quatorze ans le **Comité de Jumelage** de Brives -Charensac et depuis dix ans, elle est **présidente de la fédération départementale des Comités de Jumelage.**

Une distinction qui permettait de mettre en avant **l'engagement d'Angèle pour la cause européenne.** Un parcours intimement lié à celui de **Serge Apcher**, son conjoint trop tôt disparu, qui s'était également investi dans le monde associatif ainsi que dans sa commune de Brives-Charensac.

Angèle Apcher honorée et médaillée

Aide aux minorités persécutées en Irak

Beaucoup d'entre vous envoient de l'argent à l'AED (Aide à l'Eglise en Détresse) pour **construire des abris pour l'hiver aux milliers de réfugiés irakiens** sous tentes, chassés de chez eux sans rien d'autre que leurs vêtements d'été. Certains ne savent pas comment s'y prendre.

VOUS VOULEZ FAIRE UN DON

Faites-vous connaître au secrétariat du Dr Fayeton si vous voulez participer d'une manière ou d'une autre à notre action ou envoyez votre don à l'association

« Les Premices »
chez Dr. Simonne Fayeton
Immeuble les Marronniers
Clos de Corsac
43700 Brives Charensac

L'association LES PREMICES (Présidente Dr Fayeton de Brives-Charensac), dont le but est de « soutenir des groupes de gens très défavorisés, soucieux de vivre dans la dignité, dans quelques pays que ce soit, en leur donnant les moyens nécessaires pour acquérir leur autonomie sociale, culturelle et matérielle, et en favorisant l'épanouissement de leur personnalité dans ce qu'elle a de meilleur » s'est réunie en urgence le 13 septembre pour aider les réfugiés d'Irak.

D'abord a**ider les associations sur place qui font un travail monumental** : nous avons envoyé tout de suite les 1000 € en caisse, et nous nous proposons d'envoyer de nouveau 1000 € et plus, selon les dons qui nous parviendront. Nous voudrions aussi montrer à nos frères d'Irak **le soutien de notre amitié en accueillant** chez nous, dans nos maisons, selon nos possibilités, et selon la sagesse des choix des associations sur place, un certain nombre de personne **pour un ou deux hivers.**

Les visas sont difficiles à obtenir quand les demandeurs n'ont pas déjà de la famille en France. Nous nous occupons de nous renseigner sur la marche à suivre pour contourner les difficultés. Bien sûr, **il s'agit de visas temporaires.**

Le Dr Fayeton a rencontré Gilles Delabre, le maire de Brives Charensac, et son adjointe aux affaires sociales, Angèle Apcher, le 9 octobre.

Dr Fayeton et G Pagès devant la Toyota offerte à l'hôpital de Fafa au nord de Bénin

Les animations de Noël

Le Père Noël au Square Jean Moulin

Pour les fêtes de fin d'année, **la municipalité, en étroite collaboration avec les commerçants, artisans et personnels de santé du centre bourg,** réunis au sein de leur nouvelle association **«Les 2 Rives »**, a souhaité créé une nouvelle **animation** dans la ville. La mairie avait **embelli** la cité brivoise en rajoutant des **illuminations** de Noël dans les divers quartiers. Ensemble, la mairie et les membres de la **dynamique association** « Les 2 Rives » ont agréablement « pimenté » cette période de festivités : un **manège** pour enfants s'est installé pour une semaine, des milliers de **tickets ont été offerts** par la municipalité, offrant par la même occasion des milliers de **sourires sur les visages** de nos jeunes enfants.

L'après-midi du dimanche 21 décembre a vu l'arrivée très attendue par les jeunes du cher Père Noël. L'homme en rouge et blanc et à l'imposante barbe est arrivé en **calèche** tirée par un puissant cheval qui n'a pas chômé pour **promener,** d'un pas assuré, les petits volontaires qui rêvaient tous d'une **ballade en traîneau en compagnie du Père Noël !**

L'association « Les 2 rives » avait organisé une **tombola** pendant la semaine avant Noël. Elle était dotée de **lots de valeur** et de marque. Le tirage au sort a été effectué par une très jeune participante en fin d'après-midi après que les nombreux participants se furent régalés avec les **gâteaux et les pains d'épice** proposés pour l'occasion, accompagnés du verre de **chocolat** ou de **vin chaud** préparé par les commerçants! Cette nouvelle animation a connu un **vrai succès populaire**, permettant aux gens présents de **se rencontrer de manière conviviale** dans ces moments de fête et dans **l'esprit de Noël.**

Bravo à tous les organisateurs qui ont été récompensés de leurs efforts de préparation, ainsi qu'aux très **nombreux participants** ! Félicitations aux **gagnants** de la tombola! Et **à l'an prochain** pour Noël 2015...

Remise des lots de la tombola de Noël

Faciliter les sorties des personnes à mobilité réduite à Brives

En 2013 le conseil municipal avait approuvé **un plan de mise en accessibilité de la voirie** et des espaces publics. En effet **la loi** pour l'égalité des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées de 2005 **impose aux communes de réaliser ce type de plan.**

La municipalité a poursuivi la mise en œuvre d'un certain nombre de travaux pour **rendre accessible** aux personnes concernées **l'ensemble des circulations piétonnes du territoire communal,** pour un cheminement accessible entre les divers établissements recevant du public.

La municipalité a souhaité associer les personnes concernées par la mobilité réduite aux travaux réalisés et ceux restant à faire. Ceci afin de **vérifier** sur place les **points positifs et les points qui restent perfectibles** pour le meilleur cheminement possible dans Brives.

C'est pourquoi les élus ont demandé à **l'APF,** dont le siège d'ailleurs est à Brives, ainsi qu'à trois concitoyens brivois à mobilité réduite (André, Madeleine et Alain) de participer à une **sortie-promenade dans la cité** de sorte qu'on puisse se faire une idée de ce qui a été réalisé et des améliorations encore possible sur les voiries communales.

De nombreux travaux ont été finalisés sur les chaînes principales de déplacement, notamment sur les voiries récemment refaites, d'autres travaux se sont achevés au rond-point et sur les trottoirs de la place Blanche.

La municipalité, soucieuse du bien être des personnes à mobilité réduite, met tout en œuvre pour que ces personnes **puissent circuler au mieux dans la ville. Aux automobilistes de ne pas se garer n'importe où ! Des sanctions** sont prévues !

Promenade dans Brives en situation : personnes à mobilité réduite et élus brivois

Rassemblement des aînés à la MTP

Spectacle de danses à la MTP

Angèle Apcher, adjointe aux affaires sociales, **a souhaité faire le banquet des aînés à la MPT afin de privilégier le côté convivial, et de favoriser la rencontre entre aînés.** Les personnes présentes ont semblé enchantées par le **déjeuner spectacle** qui a vu défiler sur scène les danseurs de **Styl'danse** ornés de leur merveilleux costumes et les membres de la chorale **Chant'enVelay** qui ont offert à nos aînés **un concert de très haute tenue.** L'accordéoniste Jacqueline Esquis animait merveilleusement **l'après-midi festif,** avec son conjoint qui a su organiser des danses mêlant invités et élus... Que d'émotions ! **Vivement l'année prochaine !**

Voici un extrait du discours du maire

«Madame, monsieur, chers aînés de la commune,

J'ai le très vif plaisir et l'immense honneur, avec la plus grande partie de notre équipe municipale, adjoints et conseillers municipaux, de recevoir ce dimanche et pour la première fois s'agissant de la nouvelle municipalité, les aînés de Brives Charensac.

Merci tout d'abord d'avoir répondu **si nombreux à notre invitation**. Savez-vous que nous sommes **240** autour de cette grande tablée, soit 70 personnes de plus que l'an dernier ! Comme nous l'avons dit et écrit, nous souhaitons développer le « mieux vivre ensemble » dans notre cité brivoise. Et nos aînés doivent **prendre toute leur place dans la vie de la cité** : nos associations ont besoin de sages. Le vieil adage « si jeunesse savait, si vieillesse pouvait » prend tout son sens. Certains d'entre vous en font partie avec beaucoup de punch ! Vous avez du temps (encore que... !!!) vous pouvez **apporter votre expérience, vos idées, vos compétences... Conjuguons nos forces !** La MPT est aussi votre maison, elle propose des animations des spectacles, des conférences, participez-y !

Je vous invite également, pour celles et ceux qui n'ont pas franchi le pas, à **rejoindre le club du Mont Brunelet** qui se réunit dans son très beau local communal au RDC de la MPT. Je pense que la présidente aura plaisir à vous accueillir une après-midi du **mardi** ou du **jeudi** pour voir si l'ambiance vous convient !

Notre équipe municipale travaille depuis presque 9 mois aux affaires de la ville. **Les élus s'investissent énormément dans tous les domaines de compétences d'une municipalité.** Croyez que **l'énergie** qui s'y déploie est très forte. Vous pouvez suivre notre action par l'intermédiaire de la presse locale qui relate régulièrement les opérations menées en faveur de la commune et par le nouveau magazine brivois.»

Chant'en Velay à l'oeuvre ! Magnifique concert !

Styl'danse et ses tenues de gala

Avoir remis les seuils en fonctionnement sur la Loire n'a pas été chose facile. **Il en fallu des négociations avec l'Etat** chez Mr le préfet et ailleurs. Nous suivons de près avec détermination et ténacité la suite du feuilleton de **l'embellissement de Brives** avec la Com d'agglo et l'Etat...

Nous avons créé un **marché** du dimanche matin qui a apporté, certes un aspect **pratique**, mais aussi et surtout le côté **convivialité**. Les gens se rencontrent, papotent sur les allées du square J Moulin. N'est-ce-pas l'essentiel de l'Humain **d'entretenir des rapports sociaux de qualité, empreints de fraternité ?**

Nous avons déplacé le **skate park** qui occasionnait des nuisances sonores.

Des projets importants sont **en cours de réalisation** dans les quartiers.

Nous contribuons à créer de **l'emploi pour nos actifs !** De nouvelles enseignes se sont implantées ; d'autres vont suivre en début et en cours d'année prochaine. La mairie a été succursale de pôle emploi puisque 2 entreprises citées ont procédé à leur recrutement en mairie. Les projets se bousculent mais doivent être réfléchis et bien mâtures pour éviter toute erreur.

Cette **attention particulière** à l'égard de vous, aînés de la ville, nous parait essentielle. Vous méritez de la **reconnaissance** dans notre société qui de plus en plus impersonnelle et égoïste. Vous attendez des **gestes d'humanité,** vous avez **besoin de la présence chaleureuse de vos familles,** et aussi du **regard amical de vos élus de proximité.** C'est ce qu'ont souhaité manifester les élus brivois ce dimanche, comme un symbole avant Noël, en voulant **vous servir à table pour vous témoigner le respect qu'ils éprouvent envers vous** et l'intérêt humain qu'ils portent à chacune et chacun de vous !

Je me permets de vous rappeler que la ville propose **un service de portage à domicile** très intéressant rapport qualité/prix. Angèle Apcher qui fait de temps en temps le circuit avec notre employée a pu constater **la satisfaction** des personnes qui utilisent ce service .Vous pouvez aussi **déjeuner le midi au foyer restaurant** qui peut accueillir des nouveaux venus ! Inscription en mairie !

Vous le savez nous avons été très affectés au début de l'automne par la **série d'incendies criminels.** Heureusement que, conjuguant nos efforts avec la police, nous avons pu mettre **hors d'état de nuire les jeunes malfrats** qui nuisaient gravement à Brives-Charensac. A quel prix !! Plus de 220 000€ de dégâts ! Tout se reconstruit : **la médiathèque toute rénovée sera opérationnelle dans quelques semaines.** Je vous invite d'ailleurs à vous y **inscrire** si ce n'est pas encore le cas !

Un point important à vous livrer : nous devons ce début d'année **compter les habitants de Brives** et c'est capital pour notre ville car il en va des dotations d'Etat. Bruno Ouillon, conseiller municipal, a accepté la charge d'être le chef d'orchestre du **recensement** qui va avoir lieu du **15 janvier prochain au 15 février.** Je vous demande, pendant ce laps de temps, de réserver un **bon accueil** à nos 10 agents recenseurs recrutés pour cette opération.

Tous vos sens vont être en éveil puisqu'après avoir régalé vos papilles, vous allez **écouter** le concert de Chant'enVelay, vous allez **voir** un spectacle des danses avec Styl'danse et vous allez **pouvoir réviser vos pas** de danse sur la piste...

Aussi au nom de tous les membres du Conseil municipal je vous souhaite, madame, monsieur, chers aînés, un très bon appétit et un excellent après-midi dans la **convivialité et le bien vivre ensemble.**

Les aînés dans de très grandes tablées

Médiathèque
Le Temps se livre

Du 17 octobre au 22 novembre s'est déroulée à Brives-Charensac la manifestation « Le temps se livre » coordonnée par la médiathèque. Les circonstances n'ont malheureusement pas permis d'utiliser les locaux de la médiathèque, aussi l'exposition, les conférences et les ateliers ont eu lieu à la Maison pour Tous.

Le public a été au rendez-vous pour toutes les manifestations !

Nous avons choisi de présenter dans ce bulletin municipal les ateliers scientifiques conduits par Sébastien Lamy-au-Rousseau animateur de « Semeur de sciences », en direction des classes des écoles de Brives, des jeunes lecteurs de la médiathèque et des enfants du Centre de loisirs :

• Les ateliers scientifiques dans les classes

Cinq classes issues de chacun des établissements scolaires de la commune de Brives-Charensac ont mené un projet autour des différentes thématiques liées au temps.

- La classe de CE1 de l'école de la République et la classe de SEGPA du collège de Corsac **sur le temps biologique à travers la vie des arbres.**

- La classe de SEGPA de la Chartreuse et la classe de CM2 de l'école de Corsac sur **le temps biologique à travers l'évolution des espèces.**

- La classe de CM1 de La Chartreuse **sur le temps astronomique à travers les rythmes régissant le système solaire.**

Chaque classe a pu bénéficier d'une **intervention de 4 heures par l'animateur** de Semeur de sciences, les thèmes ayant été définis en concertation avec les enseignants.

Chaque séance a été l'occasion de se poser des questions et d'y répondre par des **jeux**, des **expériences**, des **constructions** ...

Ces ateliers ont abouti à des **productions** (maquettes, panneaux d'exposition, présentation d'expériences, ...) exposées lors d'une journée de valorisation le vendredi 21 novembre à la Maison Pour Tous.

Chaque classe **a présenté ses travaux aux autres élèves.** Des questionnaires leur ont ensuite permis d'explorer une exposition de panneaux sur les instruments de mesure du temps, du Conseil Général du Puy-de-Dôme, et les ouvrages sur le thème du temps récemment acquis par la médiathèque.

• Les ateliers scientifiques périscolaires le jeudi 30 octobre (vacances scolaires de Toussaint) :

Les jeunes lecteurs de la médiathèque le matin et les enfants du Centre de loisirs l'après-midi ont été accueillis dans les locaux provisoires de la médiathèque à la Maison pour Tous pour aborder le **temps à travers l'atelier « Jours, mois, saisons, le rythme des astres pour chercheurs et artistes en herbe** ».

Animation dans les écoles sur ce thème

Cela a été l'occasion de découvrir les rythmes du célèbre trio : Terre, Soleil, Lune en faisant se rencontrer les arts et les sciences.

Après une plongée dans des **reproductions de célèbres peintures** dans lesquels ces trois astres sont représentés, les enfants se sont interrogés sur certains **phénomènes qui rythment notre vie.**

Pourquoi le soleil est-il rouge lorsqu'il se couche ? Comment peut-on prouver que la Terre tourne ? Quelle est l'origine des phases de la Lune ? Pourquoi a-t-on des saisons ?

Chaque question a été l'occasion de mettre en place une **démarche scientifique où hypothèses et expérimentations étaient testées.**

Les **ateliers** ont abouti à la réalisation d'un **cadran solaire** que chacun a pu rapporter à la maison.

Rencontre de 48 délégués des classes des 2 collèges de Brives avec la municipalité

Après le constat d'un certain nombre d'incivilités constatées dans la ville, notamment aux abords des collèges de Corsac et de la Chartreuse, le maire De Brives Charensac a souhaité établir un étroit partenariat avec les directeurs des 2 établissements, Constantin Contaxakis pour Corsac et Michel Paulet pour l'ensemble scolaire La Chartreuse-Paradis.

Une rencontre a eu lieu en mairie le 9 octobre avec les deux chefs d'établissements, Gilles Delabre, maire, et deux adjoints Laurent Dufaud et Bernard Gimbert. Cette rencontre a permis de **dresser un constat des nuisances observées par les deux parties et d'évoquer des idées pour améliorer ensemble ce qui peut l'être au niveau des petites et moyennes incivilités aux abords des collèges, et au parc de Corsac qui doit rester ou redevenir un havre de sérénité et de propreté ...**

La mairie souhaite **réactiver le CMJ** (Conseil Municipal des Jeunes) qui doit être **force de propositions** dans cette **action civique**, quant aux aménagements possibles et être un relais avec l'ensemble des jeunes écoliers, collégiens, et même lycéens. Des élections vont se mettre en place très prochainement.

L'échange avec les directeurs a été extrêmement **fructueux** puisqu'il a débouché sur des **actions concrètes,** comme **l'exposition dans les halls d'entrée** des deux collèges de **photos d'actes de vandalisme et d'incivilités** constatées sur notre territoire.

Toujours dans ce but d'échanges fructueux, jeudi dernier, avait lieu **une réception en mairie de 48 délégués de classe des collégiens de la 6ème à la 3ème**. Outre les directeurs, Mrs Paulet et Contaxakis, participaient également des **professeurs** des deux collèges, **le maire et et 5 de ses adjoints** qui **ont pris plaisir à échanger** avec tous ces collégiens, eux aussi élus par leurs condisciples dans leurs classes respectives. Le rôle de la mairie, du CCAS, la vie associative, les divers services, la vie de la cité ont été **explicités et détaillés aux jeunes. Un échange interactif très intéressant s'est instauré entre tous les acteurs :** les professeurs, les élus municipaux et les collégiens qui devront se faire les porte-parole auprès de leurs pairs à propos des incivilités constatées et le respect mutuel qui doit être de mise dans la ville de Brives.

Les collégiens de Corsac de la Chartreuse avec leurs directeurs et des professeurs

Le maire a tenu à **féliciter** les jeunes participants à ces débats et a **aussi remercié très chaleureusement les deux chefs d'établissements** pour leur très fructueuse collaboration dans cet échange collèges-ville.

La réforme des rythmes scolaires

Les ATSEM au périscolaire

Comme vous le savez la mise en **place de la réforme des rythmes scolaires a vu le jour à la rentrée 2014.** Les différents partenaires (parents, directeurs, CAF, jeunesse et sport, MPT...), orchestrés par la municipalité, ont été impliqués dans l'élaboration de ce projet.

Cette nouvelle organisation, qui a nécessité un **énorme travail**, a pu être **fonctionnelle dès le 1er jour** de la rentrée. Nous pouvons être **fiers de notre périscolaire à Brives-Charensac.** Au cours du 1er trimestre les enfants ont pu découvrir des activités novatrices : poterie, Hip Hop, guitare, théâtre...**Un comité de pilotage** assure le suivi et l'évaluation du dispositif durant toute l'année. Un succès qui fait l'unanimité !

Même des cours de guitare !

Petits ou gros chantiers pour une meilleure qualité de vie à Brives

Les travaux de **mise en accessibilité des voiries et des espaces publics** se poursuivent notamment par l'aménagement des passages piétons de l'avenue Charles Dupuy et de l'avenue des Sports :

Avant

Montant des travaux: 12 000 €

Après

Travaux à venir

Aménagement de la route de Lyon

La **route de Lyon** (ex RN 88) est une des **entrées** sur la ville de Brives-Charensac

Depuis son incorporation dans le domaine routier communal, cette voirie n'a bénéficié d' aucun aménagement. **Elle est fortement dégradée,** comme chacun peut le constater.

Une réhabiliation de cette route sur la section urbanisée a été envisagée en 2012 et une consultation de bureaux d'étude a permis de retenir le cabinet brivois BEMO URBA INFRA Maîtrise d'Oeuvre de l'opération.

L'aménagement porte notamment sur des aspects d'**aménagement de l'espace,** traitement des **cheminements**, des **circulations**, des **plantations** et du **mobilier** à réaliser.

L'aménagement proposé va améliorer la sécurité des piétons et des riverains et favoriser **une conduite apaisée de la part des usagers, automobilistes, cyclistes...**

Eclairage bords de Loire

Remplacement des bornes en bois qui **ont été vandalisées** par des luminaires, sources lumi**neuses économes en énergie de type « leds ».**

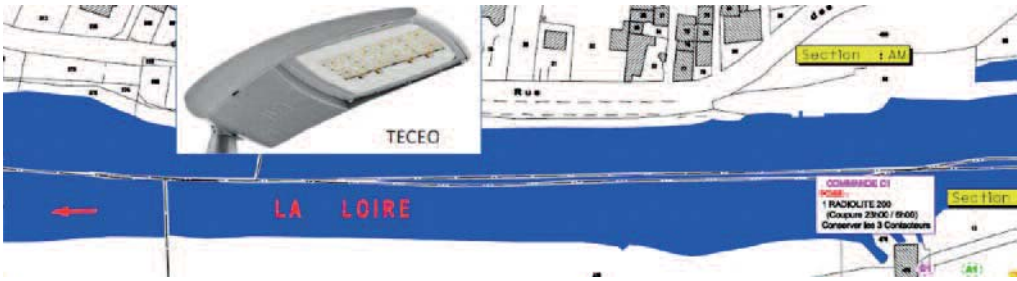

Skatepark

Le **déplacement** du Skatepark Audinet a été réalisé pour le plus grand bien des **jeunes utilisateurs** et des **voisins** de Corsac qui subissaient des nuisances sonores

Skate Park à Audinet

Tous les publics accèdent désormais à cette aire sportive

Ramassage des encombrants

Vous avez un «encombrant» à emmener à la déchetterie. Si vous êtes agé(e), femme seule, et que vous n'avez personne pour l'évacuation, appeler la mairie au 04 71 02 12 55.

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

RECENSEMENT
de la population 2015

Cette année, le recensement se déroule dans votre commune ! IL A LIEU DU 15 JANVIER AU 14 FÉVRIER 2015.
Se faire recenser est un geste civique, qui permet de déterminer la population officielle de chaque commune.

LE RECENSEMENT, C'EST UTILE À TOUS

Des résultats du recensement de la population découle la participation de l'État au budget des communes : plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante. Du nombre d'habitants dépendent également le nombre d'élus au conseil municipal, la détermination du mode de scrutin, le nombre de pharmacies...

Par ailleurs, ouvrir une crèche, installer un commerce, construire des logements ou développer les moyens de transports sont des projets s'appuyant sur la connaissance fine de la population de chaque commune (âge, profession, moyens de transport, conditions de logement...). Enfin, le recensement aide également les professionnels à mieux connaître leurs marchés et leurs clients, et les associations leur public.

En bref, le recensement permet de prendre des décisions adaptées aux besoins de la population. C'est pourquoi il est essentiel que chacun y participe !

LE RECENSEMENT, C'EST SIMPLE : PAS BESOIN DE VOUS DÉPLACER

Un agent recenseur recruté par votre mairie se présentera chez vous muni de sa carte officielle. Il vous remettra la notice sur laquelle figurent vos identifiants pour vous faire recenser en ligne. Si vous le préférez, l'agent vous remettra les questionnaires papier à remplir qu'il viendra ensuite récupérer à un moment convenu avec vous.

- **Si vous répondez par internet,** rendez-vous sur le site : www.le-recensement-et-moi.fr et cliquez sur « le recensement en ligne, c'est ici ». Utilisez votre code d'accès et votre mot de passe pour vous connecter. Ils figurent sur la notice d'information que l'agent vous a remis lors de son passage. Ensuite, vous n'avez plus qu'à vous laisser guider.

- **Si vous répondez sur les documents papier,** remplissez lisiblement les questionnaires que l'agent recenseur vous remettra lors de son passage. Il peut vous y aider si vous le souhaitez. Il viendra ensuite les récupérer à un moment convenu avec vous. Vous pouvez également les envoyer à votre mairie ou à la direction régionale de l'Insee.

LE RECENSEMENT, C'EST SÛR : VOS INFORMATIONS PERSONNELLES SONT PROTÉGÉES

Seul l'Insee est habilité à exploiter les questionnaires. Ils ne peuvent donc donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal. Votre nom et votre adresse sont néanmoins nécessaires pour être sûr que les logements et les personnes ne sont comptés qu'une fois. Lors du traitement des questionnaires, votre nom et votre adresse ne sont pas enregistrés et ne sont donc pas conservés dans les bases de données. Enfin, toutes les personnes ayant accès aux questionnaires (dont les agents recenseurs) sont tenues au secret professionnel.

POUR EN SAVOIR PLUS, VOUS POUVEZ VOUS ADRESSER À VOTRE AGENT RECENSEUR, À VOTRE MAIRIE OU VOUS RENDRE SUR LE SITE WWW.LE-RECENSEMENT-ET-MOI.FR

Insee & votre commune

Expression politique

Agir ensemble pour Brives Charensac, liste M. Valentin (4 élus)

Brivoises, Brivois

Bientôt trois trimestres que la municipalité est en place. Bien peu de choses nouvelles sont encore apparues.

• Reconnaissons que l'organisation du **marché le dimanche matin** apporte de l'animation sur la rive droite de Brives Charensac.

• Nous constatons, avec satisfaction, une continuité d'actions initiées par la précédente municipalité :

• **Le périscolaire** qui semble donner satisfaction à tous et qui apporte une activité nouvelle au Centre de Loisirs et la Maison Pour Tous.

• Les implantations de **Mac Donald** et **Jérémy** amènent un souffle nouveau à notre zone d'activités.

Ces dernières actions étaient déjà bien « lancées » par la municipalité précédente.

• **Les seuils :** Après une remise en service de l'alimentation électrique, par la commune, semble-t-il, les seuils ont pu être remontés pendant la saison estivale, agrémentant de belle manière la cité. Mais quel est le devenir ?

• **L'emplacement de la gare** : l'une des seules emprises foncières restant encore disponible sur Brives Charensac. Celle ci était dévolue à l'habitat et un projet bien avancé prévoyait la construction de logements sociaux et résidentiels. Sans dénigrer de quelque façon que ce soit les négociations qui ont amené la nouvelle orientation de cette zone, qui verrait, aux dernières nouvelles, une implantation commerciale. Nous nous interrogeons sur les incidences financières pour la commune de Brives Charensac et les répercutions sur l'organisation du secteur. Nous regrettons de n'avoir pas été sollicités, comme tout autre conseiller, pour avis sur le changement d'affectation de cette zone. Nous ne voudrions pas que les décisions soient prises seulement en fonction d'opportunités immédiates sans analyse des conséquences. Car si cette zone devient zone artisanale, industrielle ou commerciale, elle tombe sous la compétence de la Communauté d'Agglomération et la commune de Brives Charensac ne percevra plus que sa quotte part de taxe foncière, l'incidence de la taxe professionnelle ayant été forfaitisée lors du transfert de compétences. Certes la commune touchera le produit de la vente et aura moins d'investissements à faire pour la viabilité du secteur, ...mais à terme ?

PPRI : Certains de nos concitoyens sont fortement pénalisés par les décisions prises par l'Etat. Il est de notre devoir de les soutenir et les accompagner.

Les incidences financières de ces décisions sont énormes pour les propriétaires et nous partageons pleinement les réserves émises sur l'avis donné par le Conseil municipal du 19/11/2014.

Les événements survenus à Brives Charensac : Nous déplorons de tels agissements qui ont beaucoup perturbé et affecté toute la population et la municipalité en particulier, laissant libre cours à toutes supputations. Nous devons être tous solidaires pour la préservation de nos structures et nos biens tant communaux que privés. Heureusement le dénouement est arrivé rapidement, mais laissant des séquelles morales et financières importantes pour la commune, qui en période de restriction budgétaire n'avait pas besoin de cela.

Nous voulons éviter toute polémique politicienne et œuvrer dans le seul intérêt des Brivoises et des Brivois.

Une meilleure concertation de l'ensemble des conseillers permettrait de prendre des décisions réfléchies et de satisfaire les demandes de la population qui nous interroge.

Brivoises, Brivois, toujours dévouée, l'équipe **AGIR ENSESEMBLE pour BRIVES CHARENSAC** vous souhaite de passer d'excellentes fêtes de fin d'année et vous présente ses meilleurs vœux pour l'année 2015.

BONNE ET HEUREUSE ANNEE 2015

Liste citoyenne, liste Y. Prat (1 élu)

Le culte du secret.

Chères brivoises, chers brivois,

Voila huit mois que notre conseil municipal s'est installé ; nouvelle équipe, nouvel élan ?

Je constate malheureusement que le maire et son équipe n'auront pas mis huit mois pour révéler une certaine forme de sectarisme. Quelques défauts d'information à l'égard des conseillers municipaux auraient pu me mettre la puce à l'oreille. Mais j'ai voulu croire que la prise de fonction était difficile et me montrer compréhensif et coopératif. Aujourd'hui, les droits des élus minoritaires à Brives Charensac ont du mal à être respectés : refus par deux fois d'une demande de formation des élus, financée au final sur mes propres deniers ; premier article du bulletin « corrigé » et censuré ; aucune proposition concrète sur la mise à disposition d'une salle pour les élus minoritaires ; refus de transmission d'un courrier adressé aux conseillers municipaux.

De plus, le 19 novembre, nous avons appris avec stupeur le projet de vente de la plateforme de la gare à un entrepreneur local pour y implanter un commerce de négoce de matériaux ; la négociation s'est déroulée dans le plus grand secret dès le mois de juillet. Nous avons été tenus à l'écart parce que nous sommes certainement des « irresponsables » aux yeux du maire. Le précédent projet d'un éco-quartier intégré à la Voie Verte a été balayé sans discussion par la nouvelle équipe. Qu'en est-il de la compétence économie transférée à la Communauté d'Agglomération, de la compatibilité du développement de cette activité avec la zone d'habitat proche et des conséquences sur l'entretien des voiries ?

Je salue néanmoins la mise en place de la réforme des rythmes scolaires aux meilleures conditions possibles au regard de la loi. Je tiens à relever l'excellent travail de préparation réalisé sous la coordination de Pascale Bonhomme, adjointe de l'équipe précédente et la finalisation réalisée sous la direction de la Maison pour Tous / Centre Social et de son coordinateur Jérémy Devidal.

Force pour moi est de constater que sous un abord débonnaire et au nom d'un positionnement politique revendiqué « sans étiquette », le maire et son équipe s'inscrivent dans une démarche singulière, placée sous le sceau du secret, du travail « dissimulé » et par là même du pouvoir non partagé.

Limité par l'espace qui est attribué aux élus minoritaires, je vous renvoie pour toute information complémentaire sur le blog de la Liste Citoyenne Brivoise : http://listecitoyennebrivoise.overblog.com/

Elu minoritaire, je reste à votre écoute et je vous souhaite de joyeuses fêtes.

Un nouvel élan, liste G. Delabre (22 élus)

Chères brivoises, chers brivois,

L'opposition municipale utilise son droit d'expression dans le bulletin municipal. La **liberté d'expression** doit s'exercer de manière **équitable!** C'est bien ! Nous avons toujours démontré notre volonté de **transparence**. Y lire des contrevérités, des informations tronquées ou fausses, oblige l'équipe du Nouvel Elan et ses élus à produire une **réponse** car « qui ne dit mot consent » ! Or on ne peut pas tout laisser dire !!

Force est de constater que quelques élus «d'opposition» ont marqué une nette accélération de leur opposition. La campagne du printemps et les résultats des élections municipales ont laissé des traces que nous espérions «cicatrisées»! Nous avons gagné démocratiquement, sans attaques des adversaires.

L'équipe municipale majoritaire, entraînée par son maire, est **active** sur tous les fronts. Cela se lit à Brives-Charensac. L'équipe du Nouvel Elan se **réunit régulièrement** depuis l'élection pour **réfléchir ensemble, apporter des idées, bâtir des projets**... On ne peut tout de même pas y inviter des personnes qui s'opposent sans proposer qui dénigrent ou attribuent à l'équipe précédente des actions que nous menons avec énergie et ténacité!

Parler de sectarisme est une ficelle tellement grosse quand on vit au cœur de l'équipe et qu'on connait les acteurs que **ce n'est pas crédible** du tout! Ce genre d'accusation gratuite est cependant grave ! En effet, s'agissant des 2 demandes de formations, elles ont été faites par le conseiller Y.Prat, à qui il a été répondu en Conseil Municipal qu'un **plan de formation** serait établi **ultérieurement** et **non dans la précipitation** en fonction d'un **budget et des priorités** à établir. Il est primordial de viser **l'équité** entre les élus en termes de formation. Quant à la mise à disposition d'une salle, il a été clairement répondu en conseil municipal que les élus minoritaires pouvaient **disposer**, à la demande, d'une **salle** du rez-de-chaussée. L'article écrit sur le précédent bulletin municipal a **rétabli la vérité** quant au résultat final des élections (il avait été majoré de 3%).D'autre part, nous n'avons pas, effectivement, publié les propos écrits par une « supportrice ». En effet, il n'est pas prévu, dans les textes de publier le soutien d'une tierce personne à l'égard d' un conseiller municipal. Sinon il faudrait un livre pour l'expression populaire de tous !

Notre équipe **ne cache rien mais travaille au grand jour avec fierté et dynamisme!** Sur l'important projet de friche de la gare nous avons dû simplement observer quelques précautions de naturelle discrétion. Les Brivois nous ont accordé leur confiance, nous continuerons à travailler activement afin que notre commune soit florissante et attractive comme nous nous y étions engagés.

En espérant que les débats se dépouilleront prochainement de ces attaques stériles et deviendront **constructifs** au service de notre commune, nous vous adressons nos meilleurs et sincères vœux de bonne année 2015.

L'équipe du Nouvel Elan

BRIVES-CHARENSAC

Rond-point de Corsac

Imprimerie Jeanne-d'Arc

lettres / cartes de visite / cartes de commerce /
enveloppes / papier en-tête / factures
cartes de vœux / calendriers
faire-part / menus / plaquettes
brochures / dépliants / tracts / grandes affiches
pochettes / catalogues / carnets
périodique / magazines / journaux
livres / tampons / mailing...

Pour tous vos **imprimés** commerciaux et personnels
Création et impression de vos **faire-part**
Impression de **livres** à partir d'**1** exemplaire

25, rue de la Gazelle - 43000 Le Puy-en-Velay
Tél. 04 71 02 11 34 - Fax 04 71 02 00 59
E-mail : ija@ija.fr - www.ija.fr

SOYEZ SÛR DE FAIRE
bonne impression

Photocopieurs Systèmes d'impressions • Gestion Documentaire Archivage Numérique • Authentification, Contrôle d'Accès Usagers • Fax & Serveurs de Fax • Destruction & Finition • Audit des systèmes d'impressions • Grands formats • Services

FRAISSE BUREAUTIQUE
04 71 09 10 58
www.fraissebureautique.com

KONICA MINOLTA
FRAISSE BUREAUTIQUE
11, Bd Cluny - 43000 Le Puy-en-Velay

www.cegelec.com

Cegelec
Réseaux Auvergne Drôme Ardèche
Le Puy-Valence Infrastructures

ZI de Corsac – 6 Rue de la Transcévenole
43700 Brives Charensac

Tél. : +33 (0)4 71 05 70 33
Fax : +33 (0)4 71 02 86 34

Créateur de solutions multi-techniques

Fournisseur de services globaux

- **Lignes et réseaux**
- **Eclairage public & Terrain de sports**
- **Éclairage mise en valeur du patrimoine**
- **Maintenance des installations**
- **Vidéo-surveillance**

Nous adressons nos très sincères remerciements aux annonceurs présents dans ce magazine. Accordez-leur votre confiance.

Centre Commercial BRIVES-CHARENSAC

Auchan partenaire des producteurs locaux

04 71 07 27 27 - Ouvert du lundi au samedi de 8h30 à 21h